

Cheville à visser pour la fixation de panneaux isolants dans des systèmes ETICS



Intérieurs / extérieurs



Composition

La cheville FASSA TOP FIX 2G se compose d'un corps principal en polyéthylène haute densité (PEHD), où la rondelle a un diamètre de 60 mm et la tige de la cheville un diamètre de 8 mm. À l'intérieur de la cheville est insérée une vis en acier à double filet qui est galvanisée par traitement galvanique.

Conditionnement

- Unité de conditionnement : 100 unités

Domaine d'utilisation

Le chevillage des panneaux isolants d'un système d'isolation par l'extérieur est exécuté pour donner au système une plus grande stabilité statique, une plus grande sécurité dans les charges de dépression provoquées par le vent et pour maintenir également un contact permanent entre la colle et le support.

La cheville FASSA TOP FIX 2G utilisée avec tous les panneaux isolants du système d'isolation par l'extérieur FASSATHERM, est appropriée pour des supports en béton, briques pleines, briques creuses, béton poreux léger et briques en béton cellulaire. Le montage, effectué par vissage, peut se faire de deux façons : à « fleur » ou à « cœur ».

Mise en œuvre

Lorsque l'installation de la cheville est prévue, percer un trou de Ø 8 mm. Le perçage peut être effectué en mode roto-percussion dans le cas de support en béton (A) et brique pleine (B), mais en mode rotation pour les autres types de support. Nettoyer le trou de tous résidus.

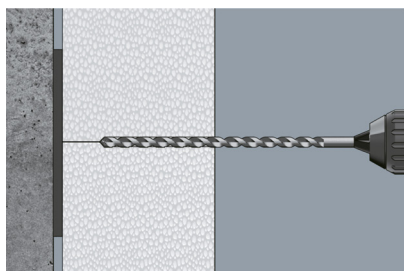
MONTAGE À « FLEUR » SUR LE PANNEAU (la tête de la cheville reste découverte)

Insérer la cheville FASSA TOP FIX 2G dans le trou jusqu'à ce qu'elle soit presque au niveau du panneau isolant, en veillant à ne pas trop forcer l'insertion. Utiliser une visseuse-dévisseuse pour fixer la cheville, en plaçant la tête affleurant sur le panneau. Fermer le trou dans la tête de la cheville avec le tampon en PSE.

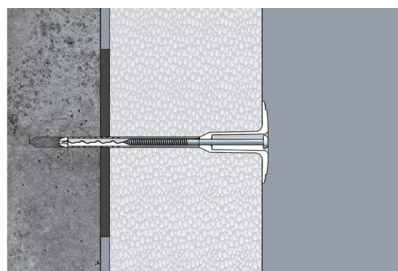
MONTAGE À « COEUR » (la tête de la cheville est couverte par un tampon en matériau isolant)

Insérer la cheville FASSA TOP FIX 2G dans le trou jusqu'à ce qu'elle soit presque au niveau du panneau isolant, en veillant à ne pas trop forcer l'insertion. Utiliser une visseuse-dévisseuse avec l'outil spécifique en « cloche » en poussant le plateau de l'outil jusqu'à ce qu'il entre en contact avec la surface du panneau isolant. Couvrir le vide qui s'est créé en surface, après l'encastrement de la cheville, avec le tampon spécifique en PSE ou en laine de roche.

	MONTAGE À « FLEUR »	MONTAGE À « COEUR »
Pose	contrôlée	précise et optimale
Pont thermique ponctuel	minimum	nul
Surface façade	rondelle apparente	homogène et uniforme
Il est possible de réaliser le montage à encastrement pour des épaisseurs de panneau isolant égales ou supérieures à 80 mm.		

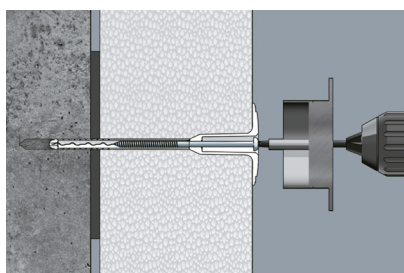


1

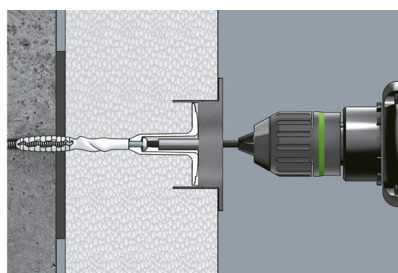


2

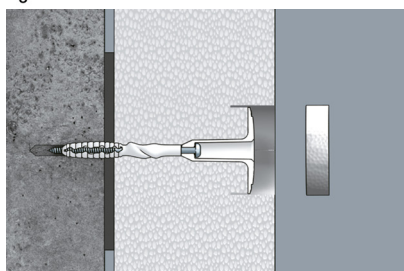
Montage à « coeur »



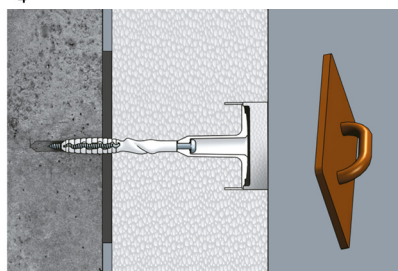
3



4

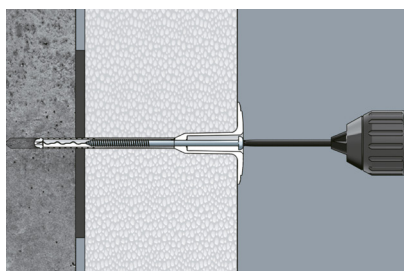


5

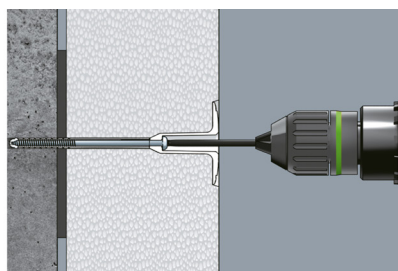


6

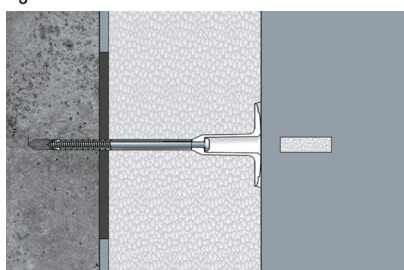
Montage à « Fleur »



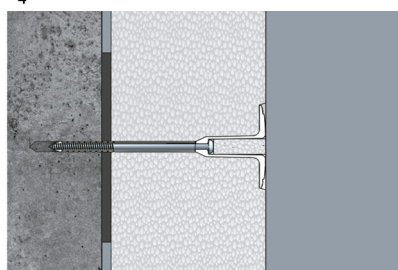
3



4



5



6



Recommandations

- Produit pour usage professionnel.
- Utiliser la cheville uniquement sur les supports et avec les panneaux indiqués.
- Respecter la profondeur d'ancrage prévue pour chaque type de support.
- Exécuter le perçage en respectant la dimension du diamètre de la cheville.
- Pour déterminer la quantité de chevilles par m² et le schéma de chevillage, se référer au Manuel technique de pose du Système d'isolation par l'extérieur FASSATHERM.
- Un perçage incorrect du support peut endommager la zone d'ancrage de la cheville, en compromettant ainsi la tenue. Dans ces cas, il faudra retirer la cheville installée et exécuter un nouveau perçage pour insérer une nouvelle cheville.
- Réaliser le chevillage au moins 1 jour après la pose des panneaux isolants.
- Dans la modalité de montage affleurant, la rondelle devra être parfaitement plane à la surface du panneau isolant.
- L'installation de la cheville doit être prévue uniquement où la colle est présente.
- Il est recommandé d'utiliser la rondelle supplémentaire FASSA ROND 90 lorsque le chevillage est réalisé selon la modalité « montage affleurant » sur des panneaux isolants en laine de roche et fibre de bois.

Qualité

Les chevilles FASSA TOP FIX 2G ont obtenu l'Agrément Technique Européen ETA 04/0023 selon les lignes directrices ETAG 014 « chevilles en plastique pour la fixation de systèmes d'isolation par l'extérieur ».

Données techniques

Diamètre cheville	8 mm
Diamètre rondelle	60 mm
Longueur cheville	115 - 135 - 155 - 175 - 195 - 215 - 235 - 255 - 275 - 295 - 315 - 335 - 355 - 375 - 395 - 415 - 435 - 455 mm

Agrément Technique Européen ATE-04/0023

Catégories d'utilisation	Profondeur d'ancrage (mm)	Valeurs caractéristiques de capacité de charge (kN)
Béton = A	25	1,5
Brique pleine = B	25	1,5
Brique creuse = C	25	1,2
Béton à agrégats légers = D	25	0,9
Béton cellulaire = E	65	0,75

Pour déterminer la classe de charge, le coefficient de sécurité national doit être appliqué aux valeurs caractéristiques de capacité de charge.

Les données fournies correspondent à des valeurs d'essais en laboratoire ; ces valeurs peuvent être sensiblement modifiées par les conditions de mise en œuvre sur le chantier. L'utilisateur doit dans tous les cas vérifier si le produit est bien adapté à l'emploi prévu dans le cadre des règles techniques en vigueur, en assumant toutes les responsabilités découlant de son utilisation. L'entreprise Fassa se réserve le droit d'apporter des modifications techniques sans aucun préavis.

Les spécifications techniques concernant l'utilisation des produits Fassa Bortolo dans le domaine structurel ou de la lutte contre l'incendie n'ont un caractère officiel que si elles sont fournies par les services « Assistance technique » et « Recherche, Développement et Système Qualité » de Fassa Bortolo. En cas de besoin, veuillez contacter le service d'assistance technique de référence pour votre pays : (IT: area.technica@fassabortolo.com, ES: asistencia.technica@fassabortolo.com, PT: asistencia.technica@fassabortolo.com, FR: bureau.technique@fassabortolo.fr, UK: technical.assistance@fassabortolo.com).

Il convient de rappeler que pour les produits susmentionnés, une évaluation par le professionnel en charge est nécessaire, conformément à la réglementation en vigueur.